



RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT CENTRE SOCIAL POUR L'ESPACE JEAN ZAY Espace Vie Citoyenne Jeunesse

Depuis 2018, la ville de Lourdes a pris en gestion publique municipale le centre social Jean Zay, établissement public destiné à tous les habitants de Lourdes et administré par le service Vie Citoyenne Jeunesse de la collectivité.

Le renouvellement en 2019 de l'agrément centre social, délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) sur la base du projet social présenté, permet ainsi de prolonger son action dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs pour une durée de quatre ans.

Le Centre Social, un équipement polyvalent de proximité

Un centre social entend être « un lieu d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

C'est aussi un espace d'information qui propose des activités et services à destination des habitants.

Un projet reposant sur trois axes :

- **Des valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.
- **Des acteurs** : des habitants engagés, des salariés qualifiés, des administrateurs formés et des partenaires associatifs et institutionnels.
- **Des façons d'agir** : en contribuant au développement social local du territoire, en privilégiant la participation des habitants et en développant une approche généraliste et collective.

Des atouts pour le territoire favorisant :

- La mixité via le respect entre générations et entre personnes issues de cultures différentes.
- L'entraide, la confiance et le lien social par la mise en place de temps communs.
- Une meilleure compréhension mutuelle entre les différents acteurs (associations, habitants, élus, etc.) en tant que relais.
- Une meilleure connaissance des attentes des habitants et de leur capacité à agir puisqu'il est au cœur de la vie locale.
- Une dynamisation de la vie associative et de l'animation du territoire.

Le centre social de la ville de Lourdes

Le centre social est implanté depuis 2018 au sein de l'espace Jean Zay, situé au centre-ville à proximité de la mairie et du CCAS. Son périmètre d'intervention est la commune de Lourdes, avec une zone d'influence sur les communes limitrophes.

Il est porté par le service Vie Citoyenne Jeunesse de la Ville de Lourdes.

Centre Social Jean ZAY

8 impasse des Tilleuls

65100 LOURDES

05 62 94 31 51

Vie.citoyenne.jeunesse@ville-lourdes.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 9h00 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

MARDI : 9h00 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

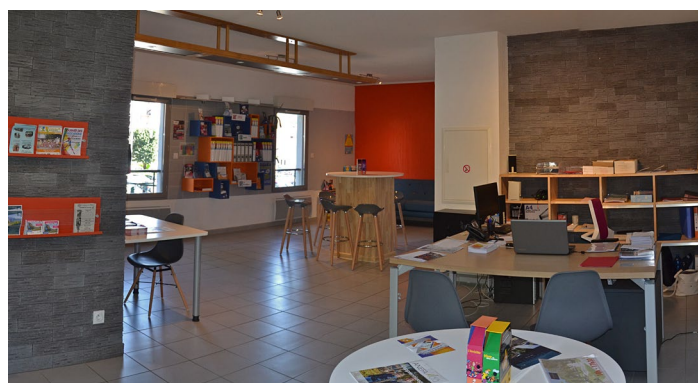
MERCREDI : 9h00 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

JEUDI : 9h00 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

VENDREDI : 9h00 - 12h30 ; 13h30 - 17h30



Lieu de rencontre et de convivialité, le centre social Jean Zay s'adresse en priorité à tous les habitants de Lourdes, quels que soient leurs âges ou leurs origines, à partir d'activités encadrés ou proposées par le centre. Il s'appuie sur de nombreux partenaires associatifs et institutionnels (Caf, Centre Communal d'Action Sociale, Conseil départemental, Maison des Solidarités, Etat, Mission Locale, Centre Régional Information et Jeunesse, etc.).



VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 65100 LOURDES - FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 - www.lourdes.fr

ACTIONS PORTEES PAR LE CENTRE SOCIAL JEAN ZAY

Axe 1 : Soutenir la jeunesse et développer les liens intergénérationnels

- Action 1 : Les chantiers éducatifs
- Action 2 : Les actions de solidarité « Visa Junior »
- Action 3 : La co-animation d'un jardin potager participatif
- Actions 6 : La démarche participative avec la mise en place d'instances citoyennes (conseil municipal des jeunes, conseils citoyens dans les quartiers répertoriés Politique de la ville)
- Actions 7 : Des actions de prévention santé avec les acteurs du territoire
- Actions 8 : L'animation d'un Bureau Information Jeunesse et du dispositif Promeneur du Net
- Action 9 : Un travail de lien avec les associations locales par la gestion d'un bureau des associations



Axe 2 : Développer un accueil d'activités et de services de proximité pour les habitants

- Action 1 : L'accueil : trois lieux identifiés :
 - L'espace Jean Zay au centre-ville
 - La maison du projet dans le quartier de l'Ophite
 - Le Point Relais dans le quartier du Lannedarré
- Action 2 : La participation aux grands événements sur le bassin d'emploi
- Action 3 : Faciliter la connaissance de la ville, des services et de ses acteurs.
 - ✓ Le centre Jean Zay construit aujourd'hui avec les familles des projets visant le bien-être des familles, en référence à son label : « Animation Collective famille ».

Axe 3 : Développer les liens familiaux et sociaux



- Action 1 : L'animation d'ateliers dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité
- Action 2 : Les animations loisirs des mercredis et vacances scolaires
- Action 3 : Des rencontres avec les parents à la maison du projet
- Action 4 : Des ateliers d'échanges sur la thématique de la parentalité (ciné-débat)
- Actions 5 : Des temps familiaux (sorties, fêtes, ...).

Dans un souci de transversalité et de cohérence, le Centre social Jean Zay s'inscrit dans des dispositifs particuliers :

- Contrat de Ville « Politique de la ville » 2015-2020
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- Promeneur du net
- Label Bureau d'Information Jeunesse

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr